



*Cérémonie des traités de 2024*  
*Renforcer le régime conventionnel multilatéral*  
*Rapport journalier*

Jeudi 26 septembre 2024

Aujourd'hui, cinq (5) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par quatre (4) États qui ont été représentés au **niveau ministériel**.

Au total, une (1) adhésion, trois (3) ratifications et une (1) signature, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

**Privilèges et immunités, relations diplomatiques et consulaires, etc.**

- **Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (New York, 2 décembre 2004)** (Adhésion par la Libye)

**Droit de la mer**

- **Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (New York, 19 juin 2023)** (Signature par la Barbade ; Ratification par le Bangladesh, la Barbade et le Timor-Leste)

